

HÉBERGEMENT MEUBLÉ

L'offre de studios meublés ALPAF, en convention avec le MEFR, est située dans l'ouest de Nice, au sein de résidence Parm'étape. Vous en trouverez une description détaillée dans les pages suivantes.

La SRIAS PACA en partenariat avec Ma Nouvelle Ville propose également de vous aider dans votre recherche de logement temporaire meublé.

Votre contact: Srias-paca@manouvelleville.fr - tel 09 70 26 99 13

Réponse rapide – Proposition sous 48 H

Cette offre est destinée uniquement aux agents de la fonction publique de l'Etat et proposée dans la limite du budget alloué par la SRIAS PACA

Plus d'informations sur <http://www.srias.paca.gouv.fr/Logement>

PARM'Etape NICE

17 avenue de la Méditerranée - 06200 Nice

Résidence gérée par l'association Parme, créée par la SNCF dont le but est de proposer un hébergement à ses jeunes employés.

SITE : <http://parme-etape.fr/>

La résidence : 150 studios, dont 18 single, 4 PMR, de 18 à 25 m² répartis sur deux ailes (une de 5 étages, une de 8). Lit une ou deux personnes ou 2 lits 1 personne, coin cuisine meublé et équipé (plaque électrique, micro-ondes, réfrigérateur), un téléviseur, une salle de bain avec WC, placards.

Population hétéroclite : employés de la SNCF, réservataires publiques (dont ministère des finances), personnels relevant d'action logement, touristes (possibilité pour toute personne de louer une chambre à la nuit pour 20 €)

Equipement collectifs : réception, parking vélo, salle de sport, laverie (lave-linge et sèche-linge), salle pour le petit-déjeuner, wi-fi, 36 parkings (dont 2 PMR) à 150 €/mois, ascenseurs.

Points positifs : résidence neuve (livrée en octobre 2020), proche tramway, autoroute, commerces, quartier en transformation (construction de nouveaux bâtiments)

Points négatifs : très proche du quartier des Moulins, location pour un an maximum,

Prix : 20.50 €/nuit tout compris : électricité, eau, taxe d'habitation et d'ordure ménagères, wi-fi ; prestations hebdomadaires (ménage, remplacement des serviettes de bain et linge de lit°)

Le locataire doit contracter une assurance habitation.

Prestations complémentaires payantes : petit-déjeuner (5€), changement de draps ou de serviettes, ménage si plus d'une fois par semaine, parking (150 €/mois)

Réservation : ne pas réserver directement sur le site, vous ne bénéficierez pas du prix conventionné. Envoyer un mail à contact@parme-etape.fr en précisant bien que vous êtes fonctionnaire du ministère des Finances et que vous bénéficiez d'un prix conventionné (code promo P68).





